

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 16 décembre 2024

Président : Madame KOENDERS
Secrétaire de séance : Madame BALSON
Convocation envoyée le 6 décembre 2024

Nombre de membres du Conseil municipal : 59 Nombre de présents participant au vote : 51
Nombre de membres en exercice : 59 Nombre de procurations : 6

Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Joël MEKHANTAR	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Denis HAMEAU	Madame Laurence GERBET
Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Emmanuel BICHOT
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Marie-Odile CHOLLET	Madame Céline RENAUD
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Jean-Paul DURAND	Madame Caroline
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Jean-Patrick MASSON	JACQUEMARD
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Bruno DAVID
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Vincent TESTORI	Monsieur Laurent
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Stéphanie VACHEROT	BOURGUIGNAT
Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Claire VUILLEMIN
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Axel SIBERT
Monsieur Marien LOVICH	Madame Mélanie BALSON	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Kildine BATAILLE	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Delphine BLAYA	Madame Danielle JUBAN	Monsieur Olivier MULLER
Monsieur Christophe AVENA	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Philippe THIRION
		Madame Valérie TEISSEIRE
		Monsieur Frédéric FAVERJON

Membres absents :

Monsieur David HAEGY	Monsieur François REBSAMEN pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Madame Nora EL MESDADI pouvoir à Madame Kildine BATAILLE
	Madame Stéphanie MODDE pouvoir à Monsieur Olivier MULLER
	Madame Karine HUON-SAVINA pouvoir à Monsieur Patrice CHATEAU
	Madame Elizabeth REVEL pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU

OBJET : CULTURE

Régie personnalisée de l'Opéra de Dijon - Convention pour la gestion de la régie de l'Opéra de Dijon conclue entre la Ville et l'Opéra de Dijon - Subvention 2025 de complément de prix de la Ville

Par délibération du 15 décembre 2008, le Conseil Municipal a décidé la création d'un établissement public local sous la forme d'une régie personnalisée dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, pour assurer la gestion de l'Auditorium et du Grand Théâtre par l'Opéra de Dijon. Une convention de gestion a été signée entre la Ville et la régie, modifiée par avenants successifs.

Une nouvelle convention de gestion a été actualisée et permet de se conforter aux recommandations de la Chambre Régionale des Comptes notamment sur la clarification des niveaux de responsabilité concernant la maintenance des bâtiments.

La Ville de Dijon et l'Opéra de Dijon s'engagent au sein de cette convention à favoriser le soutien à la création et à l'innovation artistiques, l'accès à la culture pour tous, à promouvoir la musique sous toutes ses formes et dans tous les genres, le chant lyrique, la danse, le théâtre, le nouveau cirque, auprès d'un large public.

Il est proposé d'apporter pour l'année 2025 une subvention « complément de prix » d'un montant de 6 670 000 € TTC afin d'accompagner l'Opéra dans son développement de diffusion de spectacles, de concerts et d'opéras et plus particulièrement de son engagement en faveur de la création et dans sa politique d'action culturelle visant à le rendre accessible au plus grand nombre.

Cette subvention « complément de prix », qui vient également compenser la différence entre la tarification imposée et le coût réel de l'offre de service, permet de favoriser l'accès à l'offre culturelle au plus grand nombre. C'est ainsi que l'Opéra propose une politique tarifaire inclusive offrant des tarifs adaptés aux différents publics tels que les tarifs Junior, Jeune, Carte Culture, scolaires, Bleu/Blanc (personnes en situation de handicap), Pass culture ou encore les tarifs réduits pour les demandeurs d'emploi, les personnes en situation de réinsertion professionnelle, d'apprentissage, bénéficiaires du RSA. Il propose par ailleurs de multiples abonnements favorisant un accès aux spectacles tels que les abonnements jeune, découverte ou une formule d'abonnement offrant une réduction de 15 % à 30 % en fonction du nombre de spectacles sélectionnés.

Le mandatement de l'aide financière précitée interviendra sur demande de la Régie personnalisée de l'Opéra en fonction de ses besoins de trésorerie.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- **d'approuver** le projet de convention de gestion et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;
- **d'attribuer** une subvention de complément de prix pour 2025 de 6 670 000 € TTC à la régie personnalisée de l'Opéra de Dijon et d'approuver les modalités de versement telles que proposées ci-dessus ;
- **d'autoriser** Madame la Maire à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

SCRUTIN POUR : 47

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 10

DONT 6 PROCURATION(S)

**Mélanie BALSON,
Secrétaire de séance**

**Nathalie KOENDERS,
Maire de Dijon**